Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Laigné - Tome II

Laigné, c^on^ et arrond. de *Château-Gontier* (9 kil. O.), à 28 kil. de Laval.

Anciens noms

Laviniaco … in pago Andegavinse, 764 (Martène, Ampl. coll., t. I, p. 29). — *Locus qui dicitur Laniaco,* 807 (Ibid., p. 60). — *F. de Laigny,* 1040 (Cart. de Vendôme, t. I, p. 43). — *Ecclesia de Laignio,* 1136 (Ibid., t. II, p. 273). — *Ecclesia de Laigniaco,* 1149 (Gall. Christ., 2^e^ édit., t. II, p. 135). — *G. de Laineio,* v. 1150 (Cart. de la Roë, f° 11 v°). — *Prope fontem Lenei,* v. 1150 (Ibid., fol. 74). — *Parrochia de Laigneio,* 1238 (Chart. de la Roë, vol. 53, f. 41). — *Curatus ecclesiæ de Leigné,* 1398 (Arch. nat., X/1a. 45, f. 168). — *Leigné près Creon,* 1480 (Arch. de M.-et-L., E. 4.149). — *Laigné-Chéripeau,* XVIII^e^ s.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens ; graviers pliocènes couronnant les hauteurs au S.-E., en se rapprochant de la forêt de Valles. Un petit massif de granite apparaît au milieu des schistes précambriens ; il est exploité et connu dans la région sous le nom de granite de Romfort. » D.-P. Œ.

Le territoire, cerné au N. par l'Hierre et traversé de l'E. à l'O. par le ruisseau de Marigné, est tout entier dans le bassin de l'Oudon, même pour le prolongement anormal de sa pointe S.-E. qui indique clairement l'intention de reporter l'ancienne limite paroissiale jusqu'à la source des ruisseaux de ce versant occidental ; terrain de plaines (72 à 77 m.), où les vallées sont à peine sensibles. Le bourg, situé tout à l'E., est traversé par la route nationale de Sablé à Craon, déjà mentionnée par Jaillot et Cassini, et par la route départementale d'Ampoigné à Laval. Le chemin de Chemazé, qui n'est que vicinal, indique l'ancien tracé de la route d'Angers (1550). Le bourg est ainsi relié avec Château-Gontier (9 kil. E.) ; Chemazé (7 kil. S.-S.-E.) ; Ampoigné (3.500 m. S.) ; Craon (10.500 m. O.) ; Simplé (6.500 m. N.-O.) ; Marigné-Peuton (3 kil. N.).

Superficie, cadastrée de 1832 à 1834 par M. Ramier-Chauvellerie, 2.153 hect. — « Fonds très médiocre, écrit Miroménil (1696), divisé en 31 métairies ; comprend 1.465 arpents, savoir : 800 en terres labourables, 350 en pâture, 120 en prés, 40 en bois, 150 en landes et terres ingrates, 5 en vigne. » Le froment qu'on y recueillait au XVIII^e^ s. ne valait pas mieux que le seigle, d'après des déclarations intéressées.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances, 55, de 1700 à 1710. — 194 feux en 1688 ; — 190 feux en 1696 ; — 181 feux en 1700 ; — 173 feux en 1715 ; — 765 hab. en 1726 ; — 181 feux en 1732 ; — 1.009 hab. en 1803 ; — 1.028 hab. en 1821 ; — 1.028 hab. en 1831 ; — 1.054 hab. en 1841 ; — 1.120 hab. en 1851 ; — 1.065 hab. en 1861 ; — 1.102 hab. en 1871 ; — 1.112 hab. en 1881 ; — 1.002 hab. en 1891 ; — 977 hab. en 1898, dont 434 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 96 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 99 fermes en 1843. En dépendent les châteaux de la Rouaudière, la Teillaie et Fontenelle.

Bureau de poste de Château-Gontier ; *perception* de Chemazé.

Marché

Marché de denrées le mercredi, par arrêté ministériel du 10 mars 1847.

Assemblée

Assemblée, le 1er dimanche de juillet.

Industries

Des forges y sont signalées en 1548 sur la route de Marigné. Le ruisseau qui passe au S. du bourg actionne deux moulins.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine et du doyenné de Craon ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Château-Gontier ; — du district de Château-Gontier et chef-lieu de canton pour : Laigné, Ampoigné, Saint-Gault, Loigné et Marigné-Peuton, en 1790 ; — annexée au diocèse du Mans en 1803, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné de Château-Gontier. — Vicariat fondé en 1858.

L'*église,* dédiée à saint Martin de Vertou, représente une croix latine, la tour formant le bras septentrional et ayant comme pendant au midi une chapelle dite de Fontenelle. Cette tour, partie la plus intéressante de l'édifice, est romane, à baies géminées et couronnée d'une flèche en maçonnerie, couverte en plomb en 1886, que cantonnent quatre clochetons. Ce complément, flèche octogonale avec ses clochetons, n'a peut-être été ajouté qu'au XVe s. Pour éviter les détériorations et les accidents qui pouvaient en résulter, on l'a récemment munie d'une couverture imbriquée en plomb. La grande fenêtre du pignon occidental est de style flamboyant. Intérieurement, la tour est voûtée avec huit nervures prismatiques. A l'intertransept ou avant-chœur, les arcs d'ogive sont reçus sur des culs-de-lampe, sculptés vers le chœur d'un ange et d'un démon, vers la nef d'un moine encapuchonné et d'une sirène. Le maître-autel, dont le tombeau en marbre fut donné en 1756 par le curé Anselme Dublineau, appuyé au mur droit du chœur, est décoré d'une *Résurrection* assez bien traitée, dans un joli cadre, avec médaillons de Saint-Charles Borromée et de Saint-François de Salles, et statues de Saint-Martin de Vertou et de Saint-Sébastien. A l'entrée du chœur, autels de la Vierge et de Saint-Joseph — anciennement de Saint-Étienne. — Bénédictions de cloches : par M. Piquet, curé, en 1676 ; petite cloche fondue à la Forterie en 1728 ; la troisième, donnée par M. Doublard et nommée par François Doublard, seigneur de Saint-Macaire en Poitou, 1771. Le pendule de l'horloge descend jusqu'à terre, ses oscillations sont de onze secondes. Une petite cloche de cent livres, reléguée dans un coin du clocher, vient de la chapelle de Sainte-Anne de Cangin et porte : *Dame Catherine Constantin, veuve de messire Jacques Denyau, vivant seigneur de la Cochetière, conseiller du roy en ses conseils et doyen du parlement de Bretagne, m'a fait faire,* 1609. Deux écussons. L'église, brûlée puis vendue pendant la Révolution, fut rachetée et réconciliée en 1804 et remise en état par les habitants avant 1810.

Fondations anciennes : la chapelle ou prieuré de Sainte-Anne de Cangin, desservie à l'église depuis le XVIIIe s. ; — celle de Saint-François de la Beuzelinière, de deux messes par semaine ; temporel de la Palottière ; chapelains ; Jacques de la *Corbière,* 1702 ; Charles de la *Corbière,* 1716 ; Henri de *Juigné,* 1762 ; — la chapelle de Saint-Nicolas, fondée par René de Seillons le 14 septembre 1525.

Confréries : du Saint-Sacrement, dont un registre existe de 1643 à 1789 ; — des Trépassés, antérieure à 1676 ; — de Saint-Sébastien, mentionnée en 1680, à laquelle était affectée la quête de la Guilanleu au XVIIIe s.

Cure à la présentation du chapitre d'Angers qui y avait une dîme. Le domaine qui constituait la plus grande partie du temporel fut vendu nat[t], le 14 avril 1791, pour 10 100 ℔. Le curé jouissait en outre, 1646, de la dîme dite de Margassais, et devait un setier de blé et sept aunes de toile au commandeur de Béconnais.

Curés : Jean *Le Commandeur* le jeune permute, 1468. Jean Lecoq avait été commis pour desservir la cure, 1467. — Jean *Le Commandeur* l'aîné, docteur ès lois, chapelain à la Trinité d'Angers, 1467. — Étienne *Plançon,* licencié ès lois, 1494. Adam Pérault était vicaire et fermier de la cure, 1586. — René de *Seillons* fonde une chapelle, 1525. — Pierre *Barbin.* — François *Simon.* — Remi *Tauplin.* — Maurice *Hamelin.* — Pierre *Gauvin.* — André *Bouju.* — Madelon *Chabot,* 1624, 1625. — Charles de *Fontenelle,* 1626, 1632. — Jean *Bastonné,* 1642, 1671. — Jean *Picquet,* 1677, inhumé le 16 janvier 1700, âgé de cinquante-huit ans. — Vincent *Godivier,* curé de Saint-Martin-du-Limet, 5 juillet 1700, fonde l'école de charité et démissionne, 1752, inhumé dans le grand cimetière, le 8 novembre 1753, âgé de quatre-vingt-un ans. — Anselme *Doublard du Vigneau,* décembre 1752, † 1781, âgé de soixante ans. Son inscription est au cimetière : *Ci-gît le corps de vénérable et discret Anselme Doublard du Vigneau, curé de cette paroisse, qu'il a gouvernée pendant vingt-neuf ans avec toute l'édification et le zèle possible. Il fut le bienfaiteur de l'église et le père du pauvre. Décédé le 16 février 1781.* — Étienne *Cherbonnier,* né à Neuvy (Maine-et-Loire) en 1743, installé en septembre 1781, ne voulut prêter aucun serment et ne quitta sa paroisse qu'après le 11 février 1792, date de son dernier acte signé. Il fut peu après enfermé au grand séminaire d'Angers, conduit à Nantes et embarqué sur le *Français* pour l'Espagne, où il aborda le 8 octobre 1792. De retour en sa cure le 7 août 1800, il y fut maintenu au Concordat et y mourut, le 18 mai 1821, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Jean Le Bouvier, vicaire, né à Saint-Martin-du- Bois en 1755, refusa lui aussi tout serment et resta caché à Laigné ou dans les environs pendant la Révolution. De concert avec Vincent-François Lemoine, curé de Nyoiseau, ancien vicaire de Laigné, il administra la paroisse à titre de vicaire puis de desservant jusqu'au 17 juin 1796, date du dernier acte signé par lui dans le registre des baptêmes. Il resta dans la contrée et fut nommé curé de Louvaines en 1803. Au refus de six intrus nommés à Laigné, Jules Dunaud ou Dunand, ex-bénédictin assermenté de Saint-Jean de Château-Gontier, accepta et se fit installer le 6 avril 1792. Au mois d'octobre suivant, les habitants dégoûtés de son ivrognerie, de ses débauches et de ses délations contre les « prêtres papistes », le chassèrent honteusement de la paroisse. L'intrus, devenu membre du conseil général du département, ne fut point tenté de rentrer dans sa cure, malgré l'ordre que lui intima le directoire au mois de mai 1793. — Joseph *Rivière,* 1822-1840. — Alexis *Rivière,* 1840, † 1865. — Benjamin-Antoine *Bellay,* 1865, † 1876. — Julien *Leroyer,* 1876.

Le *prieuré* de Saint-Aubin de Frémur, de Frigido Muro (1444), fondé par les seigneurs de Laigné, au profit de l'abbaye de la Roë, avait sa chapelle contiguë au grand cimetière et était, depuis la commende, chargé de deux messes par semaine. — *Prieurs* : Frère Pierre Morinaye, démissionnaire, 1444. — Frère Louis de l'Épinay, 1444. — Frère Jean Loridon, 1451. — Frère Jacques Haygron, 1451. — Frère Jean Ferré, 1661. — Frère Jean Bastonné, curé de Laigné. — Frère Geoffroy Copperon, 1672. — Frère de Beaumont, profès de Sainte-Croix de la Bretonnière, † 1729. — Frère Pierre Bordeaux, 1729-1752. — Frère Alexandre Voillerault, diacre du diocèse de Langres, 1752.

Le *presbytère,* bâti en 1784 et occupé par le curé dès 1802, a été échangé, en 1856, avec M[me] veuve Guioullier, pour un terrain près de l'église, où la nouvelle cure a été construite par M. Fouilleul, architecte à Château-Gontier.

Le *cimetière* était contigu à l'église ; aliéné pendant la Révolution et transféré sur la route d'Ampoigné, il a été

agrandi et bénit le 9 avril 1870.

Écoles

Écoles. — Vincent Godivier, curé de 1700 à 1753, fonda une école de charité, tenue jusqu'à la Révolution par une maîtresse laïque à la nomination de l'évêque d'Angers. Le 27 novembre 1793, Françoise Rappert, nommée par le conseil général de la commune, demande à jouir du temporel, mais la Cochonnière qui en constituait la partie principale fut vendue nat^{t}, le 16 mars 1794, pour 10 270 ℔. — Cauvin affirme que le même curé fit aussi une fondation pour les garçons ; je n'en ai pas trouvé mention. M. Nicolas Hadbin, percepteur à Laigné, racheta l'ancienne maison d'école et la donna en 1824 avec une somme de 4 400 fr. à la commune, à condition qu'elle serait toujours affectée aux sœurs d'Évron. Elle a été reconstruite en 1882, sur devis de 25 045 fr. Un autre établissement est prêt en prévision d'une laïcisation. M. Rivière fit venir en 1833 deux frères de Sainte-Croix qui ne restèrent que quelques années. Un don de 15 000 fr. de M^{me} la marquise de Razilly permit à M. Bellay, d'accord avec le conseil municipal, d'obtenir en 1875 deux frères de la maison de Neuilly, qui furent retirés en 1884. Aujourd'hui, école laïque pour les garçons, dans une maison construite pour 20 000 fr. en 1826.

M^{me} Gourdon et M. Daudier, son gendre, léguèrent au XVIII^{e} s. une rente de 20 ℔ sur le lieu de Vaugasnier « pour la guérison des malades. »

Bureau de charité

Bureau de charité ayant 511 fr. de revenu (1898).

Féodalité

Féodalité. — La châtellenie mouvait de la Motte-Sorchin. « Nous sommes seigneur fondateur de l'église, dit M. de Rohan dans un aveu du XVII^{e} s. ; … nous avons également droit d'avoir four à ban au bourg de Laigné et de contraindre nos hommes et sujets à cuire à notre four ; c'est assavoir, les boulangers faisant cuire pain pour vendre 46 deniers par chaque fournée, au prix de 10 s. le septier à la mesure que je tiens de vous (le seigneur de la Motte) ; les particuliers, une obole par boisseau ; auquel cas je suis obligé de fournir de four pour cuire le pain en bon état, et eux faire cuire et fournir le bois ; duquel droit nous ne faisons plus usage. S'il survient en notre terre quelque malfaiteur, je peux le prendre et garder un jour et une nuit et ensuite vous le renvoyer ; j'ai droit de sceaux à contrats. » Il y avait aussi une maison seigneuriale, mentionnée encore dans l'acte de vente de 1747.

Seigneurs : Fouchard de Laigné, témoin avec Alard de Château-Gontier d'une charte de l'abbaye de Vendôme, 1040. — Guérin de L., v. 1110. — Geoffroy de L. fut bienfaiteur de la Roë, y prit l'habit canonial, et Payen son fils, après avoir contesté ses largesses, les ratifia du consentement d'Osanne, sa femme, de Fromond, Geoffroy, Hersende et Yvette, ses enfants, v. 1150. — Gilles L'Hermite. — Pierre L'Hermite, chanoine de Tours, 1238. — Robin de Cosmes, mari de Perrine L'Hermite, fille de Gilles L'H. ; il confirme à la Roë les dons de ses prédécesseurs, 1244. — Briand de Cosmes, 1353. — Charles de Rohan, comte de Guise, seigneur de Gié, en procès avec le seigneur de Souvigné qui revendiquait la seigneurie de paroisse, 1520. — François de R., seigneur de Mortiercrolle, 1541, 1552. — Louis de Rohan, prince de Guéméné, du chef d'Éléonore de Rohan, sa femme, 1572, 1573. — Louis de R., mari d'Anne de Rohan, 1646, 1647. — Charles de R., mari d'Armande de Schomberg, 1664. — Charles de R., 1702, † 1727. — Thérèse de R., sœur du précédent, avait un curateur en 1711 et mourait en 1728. — Charlotte-Armande de Rohan, veuve du comte de Mortagne, remariée au comte de Créquy, par partage du 4 février 1732. — Philippe de Montboisier, maréchal de camp, mari d'Élisabeth-Louise Collins de Mortagne, 1733, 1747. — Claude-Mathurin Bouchard, sieur du Coudray, acquéreur par acte du 1er juin 1747, au prix de

41.000 ℔ ; vivait en 1767, et sa veuve, Gabrielle Quentin, en 1786. — Charles-Louis Bouchard de la Poterie, représenté à l'assemblée de la noblesse d'Angers, 1789.

Notes historiques

Notes historiques. – Il faut reconnaître Laigné dans la *villa Laviniaco,* au territoire angevin, donnée à l'abbaye de Prüm par un *vir inluster* appelé Gilles en l'an 764, et nommée *Laniacum* dans une confirmation de Charlemagne en 807. Elle était tombée en mains laïques un peu plus tard, et l'évêque Ulger la retira. L'abbaye de la Trinité de Vendôme y prétendit cependant des droits reconnus contradictoirement par sentence d'Innocent II en 1136. Ce qui n'empêcha pas l'évêque, dans son testament de l'année 1149, d'en céder une moitié à son chapitre. Depuis et jusqu'à la Révolution, celui-ci resta en possession incontestée.

Les localités de noms anciens sont nombreuses ; à ne citer que les plus significatives, on trouve : Brain, Armaillé, Harancé, Cangin, Bréhaigne, Maupertuis, Vaugasnier, Vautournant, Romfort, Fontenelle, Paluelle, etc.

Les royaux, battus à Craon le 23 mai 1592, se replièrent sur Château-Gontier, semant la route de si nombreux cadavres qu'il s'en suivit une épidémie meurtrière. Mercœur s'arrêta à Laigné pour faire chanter un *Te Deum* dans l'église. — Jacques de Birague avait tenu ses troupes en cantonnement dans le pays pendant la Fronde ; sur le point de mourir, il indemnisa les habitants (1677).

Dès le 2 octobre 1789, les troubles commencent. Une bande d'étrangers armés de fusils et de bâtons arrête une voiture de grains partie de Château-Gontier. — Les habitants réclament énergiquement leurs prêtres. « Oui, Messieurs, écrivent-ils aux administrateurs du département le 16 novembre 1791, nous déclarons vouloir conserver le sieur Étienne Cherbonnier, notre seul et légitime pasteur, auquel nous sommes tous attachés. Il nous a continuellement prêché la paix et la soumission aux lois de l'État. Ses bons exemples, ses sages avis et ses secours lui ont acquis des droits incontestables à notre reconnaissance. Nous nous obligeons en outre de lui procurer des honoraires convenables. Nous déclarons formellement à la face du ciel et de la terre que nous voulons vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine. Elle était celle de nos pères et sera toujours la nôtre. »

On récitait dans la paroisse la prière suivante

Mon Dieu, Je crois fermement que l'Église, Quoique la Nation en dise, Du Saint-Père relèvera, Tant que le monde durera Que les évêques que l'on nomme, N'étant pas reconnus de Rome, Sont des intrus, des apostats, Et les jureurs, des scélérats.

Le 15 août 1792, au mot d'ordre ordinaire, gardes nationaux et gendarmes sont repoussés et les jeunes gens déclarent qu'ils ne partiront pas, que c'est l'affaire des gardes nationaux. Un bon nombre, à la suite de Hamard, rejoignirent Jambe-d'Argent au mois de juin 1794. Une troupe de cent hommes au moins envahit le bourg le 3 décembre suivant ; brûle l'église, pend un patriote et force les habitants à détruire les retranchements du cantonnement républicain. Saint-Robert et Gaullier parcourent le canton aux mois d'août et de septembre 1797, brûlant les papiers publics et enrôlant les jeunes gens. Le 27 août 1799, une colonne républicaine de six cents à sept cents hommes partie de Craon, attaquée à la Forterie près du bourg, se replie avec pertes jusqu'au château de Fontenailles en Loigné laissant quatre morts et beaucoup de blessés. La compagnie de Bardet, dit *Marquis,* « ci-devant laquais » de la Forterie, revenant du siège de Nantes, s'établit à Laigné, 24 septembre 1799.

Maires

Maires : Louis *Guioullier,* maire, 1791, 1792, agent national, 1793. — Pierre *Foucault,* président de l'administration cantonale, an V. — Guillaume *Girault.* maire, 1798. — René *Miré,* 1800-1817. — Pierre *Madiot,* 1817-1821. — Nicolas *Fléchais,* 1821-1824. — Jean *Girandier,* 1824, 1826. — Pierre *Houtin,* 1826-1827. — Nicolas *Fléchais,* 1827-1830. — Simon *Allaire,* 1830-1837. — Nicolas *Fléchais* fils, 1837-1851. — Narcisse *Foucault-Davirault,* 1851-1855. — Félix *Miré,* 1855-1883. — Narcisse *Foucault-Davirault* fils, 1883-1886. — Victor *Girandier,* 1886.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1677. — Quelques titres à la fab. — Chron. paroiss. par M. Bellay, curé, et R. Gadbin. — Cab. P. de Farcy. — Arch. de la M., B. 2.821, 2.880, 2.890, 2.893, 3.004, 3.012, 3.013, 3.014, 3.026, 3.029, 3.048 ; G. 127 ; L. 2, 49, 90. — Arch. nat., F/7. 3.241 ; F/19. 449. — Arch. de la Vienne, H/3. 142, 143, 145. — Chassin, *Pacifications de l'Ouest,* t. III, p. 348. 375. — *Affiches de Laval,* 1813, 1825. — *Revue du Maine,* t. XXII, p. 277 ; t. XXIII, p. 253. — De Bodard, *Chron. craonn.* — Bibl. d'Angers, Topog. Grille. — Bibl. de Laval, fds Couanier, S. — *Bull. hist. de la M.,* t. VII, p. 358. — Bibl. nat., Housseau, t. XVII. — Queruau-Lamerie, *Clergé d'Anjou,* aux notes *Cherbonnier* et *Bouvier.*

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Brain, Fontenelle, Romfort,* etc.